



COMMUNE D'ENTREVAUX

PROCES-VERBAL DE LA CAISSE DES ECOLES DU 05/04/2025 N°6

L'an deux mille vingt-cinq et le cinq du mois d'avril à neuf heures trente, les membres de la caisse des écoles dûment convoqués se sont réunis à la mairie, en séance ordinaire, sous la présidence de Monsieur Lucas GUIBERT, Président.

Etaient présents : Anne HAEMMERLE, Dominique LACOMMARE, Alexandre MERMET, Christian VACHIER, Quentin JEAN, Directeur de l'école, Mélanie GIMENEZ – POLI parent d'élèves voix consultative.

Absents :

Pouvoirs : Eric BONIFASSI a donné pouvoir à Dominique LACOMMARE.

ORDRE DU JOUR :

- Vote du compte financier unique 2024,
- Affectation du résultat,
- Vote du budget primitif 2025,
- Subvention association sportive,
- Questions diverses.

Secrétaire de Séance : Dominique LACOMMARE.

Rédaction : Christine ROBARDET.

Département des Alpes-de-Haute-Provence

I. APPROBATION DE LA PAGE DES SIGNATURES ET DU PROCES-VERBAL DU 6 AVRIL 2024.

Monsieur le Président invite le conseil d'administration à parapher la page des signatures du 6 avril 2024 ainsi que son procès-verbal. Ces documents sont adoptés à l'unanimité.

Madame Anne HAEMMERLE, Madame Dominique LACOMMARE et Monsieur Christian VACHIER ne signent pas car ils n'étaient pas membres l'an passé.

II. VOTE DU COMPTE FINANCIER UNIQUE 2024.

Ce vote concerne le Compte Financier Unique. Monsieur le Président rappelle que jusqu'à présent il y avait deux documents distincts, le compte de gestion établi par le Trésorier et le compte administratif établi par la commune. Aujourd'hui ces deux documents ont fusionné dans un document unique. Monsieur le Président donne lecture des dépenses à hauteur de 12 464,74 €, et des recettes à hauteur de 13 293,00 €, ce qui au final dégage un excédent de fonctionnement de 1 190,63 € et un excédent cumulé de 1 250,53 €.

On retrouve la subvention à l'association sportive à l'école, les sorties et les achats de fournitures scolaires.

Monsieur le Président passe la présidence à Monsieur Alexandre MERMET qui fait procéder au vote.

Cette délibération est adoptée à l'unanimité.

III. AFFECTATION DU RESULTAT.

Monsieur le Président informe qu'il y a un report intégral de l'excédent à la section de fonctionnement du budget.

Cette délibération est adoptée à l'unanimité.

IV. VOTE DU BUDGET PRIMITIF 2025.

La proposition de budget a été préparée en présence de Monsieur Alexandre MERMET et du directeur de l'école.

Monsieur le Président expose que le budget proposé cette année est un budget équilibré à hauteur de 14 335,00 €

La subvention municipale y est un peu inférieure en raison de l'excédent.

Monsieur le Directeur remercie pour ce budget.

Ce budget est adopté à l'unanimité.

V. SUBVENTION ASSOCIATION SPORTIVE.

Une proposition de subvention à l'association sportive d'un montant de 4 125,00 € est faite.

Cette délibération est adoptée à l'unanimité.

VI. QUESTIONS DIVERSES.

- Monsieur le Directeur demande s'il est bien possible de basculer du transport qui est au 624 dans tout le 011. Oui c'est possible.
- Pour information à ce jour il y a 58 élèves.

The image contains five distinct handwritten signatures in blue ink, arranged in a loose horizontal cluster. From left to right: the first is a complex, circular scribble; the second is a cursive signature that appears to read 'M. Gaudet'; the third is a signature with a large, horizontal oval loop; the fourth is a signature with a large, vertical oval loop; and the fifth is a signature with a large, diagonal oval loop.